

JOURNÉE DE COLLOQUE

LES INFLUENCES RÉCIPROQUES

ENTRE

IMPÔT ET RESPONSABILITÉ

6 FÉVRIER 2020

AMPHI A

De 9h à 18h

Faculté de droit
et des sciences politiques

Université de Nantes

 irdp@univ-nantes.fr

Colloque agréé au titre de la formation continue des notaires et avocats

www.droit.univ-nantes.fr

U

UNIVERSITÉ DE NANTES

DROIT &
PATRIMOINE

irdp
INSTITUT
DE RECHERCHE EN DROIT PRIVÉ

FACULTÉ DE DROIT
ET DES SCIENCES POLITIQUES

Les Influences réciproques entre impôt et Responsabilité

08H30 Accueil des participants

9H00 Allocution de M. Olivier MENARD, Doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes

09h15 Allocution de M. Charles-Edouard BUCHER, Directeur de l'IRDP, Université de Nantes

9H30 : Propos introductifs : M. Raymond LE GUIDEC, Professeur émérite, Université de Nantes

I. La responsabilité des conseillers de la fiscalité

Présidence : Mme Charlotte GOLDIE-GENICON, Professeur, Université de Nantes

09H45 La responsabilité du notaire face à l'impôt, M. Martial NICOLAS, Doctorant-ATER, Université de Nantes

10H05 La responsabilité de l'expert-comptable face à l'impôt, Mme Emilie GICQUIAUD, Maître de Conférences, Université de Lorraine

10H25 Le partage de responsabilité entre conseillers, M. Philippe BRIAND, Professeur, Université de Nantes

10H45 PAUSE

II Les contours de la responsabilité des acteurs de la fiscalité

Présidence : M. Philippe BRIAND, Professeur, Université de Nantes

11H00 La responsabilité pénale des professionnels de la fiscalité, Mme Clarisse LE ROUX, Doctorante Université de Nantes

11H20 La responsabilité déontologique des professionnels de la fiscalité, Mme Kawtar TOUIJER, Docteur en droit, Université de Nantes

11H40 Surendettement et fiscalité : les limites de la responsabilité du contribuable, Mme Véronique BOURGNINAUD, Maître de conférences, Université de Nantes

12H00 Les méandres de l'abus de droit en matière fiscale, M. Frédéric DOUET, Professeur, Université de Rouen

12H30 Déjeuner libre

III – La responsabilité de l’administration fiscale

Présidence : Mme Laure NURIT, Professeur, Université de Nantes

14H30 De la faute civile à la faute administrative en matière fiscale, Mme Fanny GARCIA, Maître de Conférences, Université de Nantes

14H50 Mesures fiscales incitatives et responsabilité : illustration de l’instrumentalisation et de la complexification de la fiscalité, Mme Sabrina LE NORMAND, Maître de Conférences Université d’Orléans

15H10 Contrôle fiscal abusif et survie de l’entreprise, Mme Karine LEMERCIER, Maître de Conférences, Université du Mans

15H30 L’opérabilité des droits fondamentaux sur le contrôle fiscal, M. Karim SID AHMED, Maître de Conférences, Université de Cergy Pontoise

16h00 PAUSE

16H30 L’erreur de l’administration fiscale et la réparation du préjudice du contribuable, Me Laurent SAVARIN, Avocat fiscaliste Nantes

16H50 La mesure de la sanction fiscale, Me Emilie DUGAS, Avocate fiscaliste, Paris

17h10 Rapport de synthèse, M. Rémi DALMAU, Professeur, Université de Lorraine

17h30 CLOTURE

Les Influences réciproques Entre Impôt et Responsabilité

Le 06 Février 2020

Lieu du colloque

Faculté de droit et de Sciences politiques
Chemin de la Censive du Tertre, 44300 Nantes
Amphi A

Informations et inscriptions

Toute inscription, même gratuite devra impérativement être effectuée en ligne sur le site :
<https://infl2020.sciencesconf.org>

Du 06 au 31 Janvier 2020

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ENREGISTREE LE JOUR DU COLLOQUE

TARIFS :

- Professionnels Formation continue : 200 euros nets de taxes*
- Professionnels hors Formation continue : 150 euros TTC (soit 125 euros HT)
- Avocat stagiaire, élève notaire : 50 euros TTC (soit 41,67 euros HT)
- Enseignants, doctorants, étudiants : Gratuit

*s'agissant d'activité de formation, exonération de TVA selon art 261-4-4a du CGI.

VALIDATION POSSIBLE des heures en FORMATION CONTINUE

Pour tout renseignement :

**Faculté de droit et des sciences politiques
Institut de Recherche en Droit Privé – Marie-Odile PESSU
Chemin de la Censive du Tertre – BP 81307 – 44313 NANTES CEDEX 3
irdp.colloques@univ-nantes.fr – Tél 02 40 14 15 65**

Publication des actes

Droit et Patrimoine

